

## Informations sur le nouveau portail client

---

Bientôt, des nouveautés intéressantes seront disponibles en matière d'E-Banking sur le nouveau portail client.

Vos informations de connexion et les fonctionnalités de l'E-Banking restent inchangées. De nouvelles fonctionnalités font leur apparition, comme les E-Services, le calculateur financier, les souscriptions de produits ou le partage de documents.

### L'essentiel:

<b>E-Banking</b>	Pour retrouver toutes les fonctionnalités habituelles de votre E-Banking, ainsi que vos E-Documents.
<b>Nouveautés</b>	Pour communiquer avec nous de manière sécurisée (chiffrement des communications).
<b>Documents</b>	Pour partager des documents (jusqu'à 50 Mo) de manière sécurisée.
<b>Calculateur</b>	Pour faire les calculs relatifs à votre épargne, votre prévoyance et votre fiscalité en ligne. Vous pouvez enregistrer les résultats en PDF, les im-printer ou nous les transférer pour préparer un entretien.
<b>E-Services</b>	Pour nous informer en quelques clics de vos changements d'adresse, de nom ou de toute autre modification de vos préférences en matière de communication. Vous pouvez également transférer des procurations ou demander des bulletins de versement.
<b>Produits</b>	Pour consulter les produits auxquels vous avez déjà souscrit ou pour en souscrire de nouveaux.

Si vous avez des questions, votre conseillère ou conseiller y répondra volontiers.